

Tourbière alcaline de Marchiennes (59) © B. Gallet

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION 2019



CONNAÎTRE



PROTÉGER



GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER



Bilan moral du Président du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais



L'année 2019 est passée vite, très vite. La densité de nos activités, associée au chantier de la fusion Hauts-de-France, doivent en être responsables certainement. À cet instant précis, il convient de se poser la question de savoir si nous avons fait assez pour préserver durablement la nature des Hauts-de-France. Quand je constate la mobilisation des équipes, je suis tenté de dire oui. Quand je lis le présent rapport d'activités, je pourrais me sentir rassuré. Quand je décompte les adhérents, je suis satisfait. Quand j'évalue le nombre des sites que nous gérons et le nombre de nos partenaires, je me dis que nous allons dans le bon sens. Quand je mesure la confiance qui nous est accordée par tous et le nombre de nos visiteurs, une nouvelle fois je me dis que le chemin que nous avons pris est le bon.

Mais régulièrement, je me remémore cette citation de Victor HUGO : « *C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas* ».

J'ai la chance de pouvoir professionnellement et bénévolement participer à la vie et aux réflexions de différents réseaux. J'hérite en conséquence de nombreuses informations d'origines diverses, mais toutes nous disent que notre monde ne va pas bien, que la nature n'a jamais été autant en difficulté sur un pas de temps aussi court. Certains scientifiques travaillent aujourd'hui à suivre la

disparition programmée d'espèces qui n'auront pas la ressource nécessaire pour suivre l'évolution de l'isotherme qui leur est vital. Pire, notre incessant besoin de bouger nous fait volontairement, ou pas, introduire des espèces invasives ou envahissantes qui renforcent la difficulté de survie de nos espèces locales.

Nos besoins évoluent sans cesse, mais il faut savoir les refréner. L'été dernier, notre région a été à deux doigts de subir une crise de l'eau sans précédent. Certains châteaux d'eau ont été ravitaillés par des camions citernes ! Mais nos piscines étaient pleines... Ainsi que nous y incitent de grands penseurs, il va falloir de façon urgente apprendre à partager mieux les ressources ; à commencer par l'eau qui est une ressource naturelle indispensable pour la survie de l'humanité et de toute espèce animale ou végétale sur terre, et pour l'environnement d'une façon générale. Aucune substance liquide ne peut remplacer l'eau. En effet, elle a plusieurs particularités qui la rendent unique parmi les autres, l'eau est indispensable à la vie, sans elle il n'y aurait aucune vie possible sur terre. Le constat est simple, tous les êtres vivants ont besoin d'eau pour exister. L'eau est le principal élément constituant des êtres vivants.

Alors dans tout cela, me direz-vous, il n'y a plus rien à faire, tout est perdu ? Dans les faits, nous faisons tous le constat d'une évolution générale qui n'est pas celle

que nous souhaitons pour nous-même, nos enfants et nos proches. La question qui suit est celle de savoir quoi faire pour engager le changement. Il faut nous nourrir sainement, avec des productions alimentaires de proximité, il faut savoir se satisfaire des bonheurs simples du quotidien et ne plus aller chercher le dépaysement sous les tropiques, il faut réussir à nous relier les uns aux autres et à partager plus.

En écrivant cela, je me dis que c'est un peu le Conservatoire tout ça : des sites qui ne peuvent pas se délocaliser, un devoir de travailler à proximité, la prise en compte de la terre, de l'eau, de l'air, dans toutes nos activités, la vigilance pour faire vivre des relations humaines de grande qualité et surtout le plaisir pris à préserver et partager ensemble un bien commun. J'en suis convaincu, c'est là le moteur de notre belle association ; il le restera dans sa version Hauts-de-France bientôt et ça, il ne faut pas le changer.

Voilà, il s'agissait de mon dernier rapport moral pour le Nord Pas-de-Calais ; le prochain sera Hauts-de-France. Alors au gré de cette évolution, ne nous perdez pas, continuez le chemin avec nous, nous avons besoin de vous, la nature a besoin de vous.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Luc BARBIER,
**Président du Conservatoire d'espaces
naturels du Nord et du Pas-de-Calais**





CONNAÎTRE

La connaissance des espèces et de leurs habitats est un des enjeux majeurs de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menés afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

PROTÉGER

Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association oeuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

GÉRER

Le Conservatoire restaure et gère les sites naturels pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages. Avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les plans de gestion des espaces naturels : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers écoles ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

VALORISER

Tous les publics doivent prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites naturels, de leur richesse et de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels conçoit des outils de sensibilisation : événementiels variés, communication éditoriale, communication web, équipements de sites pour l'accueil du public... Les interventions en milieu scolaire se développent afin de susciter la curiosité des enfants dès le plus jeune âge.

ACCOMPAGNER

Ce rôle est reconnu dans les textes de loi dans l'article L 414-1 du Code de l'environnement. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent également des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Cela se traduit par l'implication dans les politiques publiques mises en oeuvre par l'État, ses établissements publics, notamment l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région et l'ensemble des collectivités territoriales.



2019 : PARMIS LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSOCIATION...

6 référentiels actualisés

à l'échelle des Hauts-de-France :

> les odonates, les rhopalocères, les orthoptères, les amphibiens-reptiles, les oiseaux et les mammifères.

Suivi scientifique des sites naturels :

4 diagnostics écologiques ;
14 nouveaux plans de gestion ;
9 renouvellements de plans de gestion existants.

Parmi les projets initiés en 2019 :

> Lancement d'un indicateur d'évaluation des potentialités biologiques des mares : l'IcoCAM ;
> Stratégie patrimoniale à l'échelle des Hauts-de-France.

Chantiers pour l'économie locale :

45 chantiers pour 14 structures d'insertion.

Chantiers avec des volontaires et apprenants :

20 chantiers sur 13 sites gérés ; soit 340 participants.

Activité agricole : sur 44 sites naturels protégés ;
soit 327,77 ha gérés par pâturage et 100,13 ha gérés par fauche ;

548,85 ha occupés par 74 exploitants agricoles.

ZNIEFF

16 ZNIEFF de type 1 validées par le CSRPN (régional) et l'UMS PatriNat (national) en 2019.

Inventaire régional du patrimoine géologique

146 sites, objets et grands ensembles géologiques recensés et validés régionalement.

Natura 2000

Le Conservatoire est animateur Natura 2000 pour 7 sites :

6 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et 1 Zone de Protection Spéciale.

150 sites en intervention pour **4867,69** ha ;
dont **117** sites en maîtrise foncière pour **2804** ha

Nouveaux sites :

3 acquisitions réalisées pour **27,52** ha
5 nouvelles conventions de gestion pour **27,35** ha
14 nouvelles conventions d'assistance à la gestion pour **98,14** ha.

Renforcements

6 extensions de sites réalisées pour **140,72** ha :
soit 3 acquisitions pour **13,73** ha ;
2 baux emphytéotiques pour **8,92** ha ;
1 convention de gestion pour **118,07** ha.

Pérennisation : 1 bail emphytéotique pour **60,87** ha
et 5 conventions de gestion pour **233,36** ha.

Sensibilisation du grand public :

69 animations nature sur 42 sites gérés pour un total de **1722** participants (hors Vigie-nature).

Vigie nature : 18 actions d'initiation aux sciences participatives pour un total de **559** participants.

99 Animations scolaires : sur 27 sites gérés pour **1882** élèves sensibilisés (effectifs individus).

35 salariés à temps plein ;

20 administrateurs au sein du CA ;

3407 heures de bénévolat valorisées en 2019 ;

10 Conservateurs bénévoles sur 10 sites gérés ; 534 adhérents.



VERS UN CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE



En octobre 2018, les Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont voté à la quasi-unanimité la perspective d'une fusion et ses grands principes. Grâce à ce mandat, les Conseils d'administration et les équipes ont pu avancer et anticiper tout le processus pour permettre une fusion dans les meilleures conditions. Les Conseils d'administration ont validé

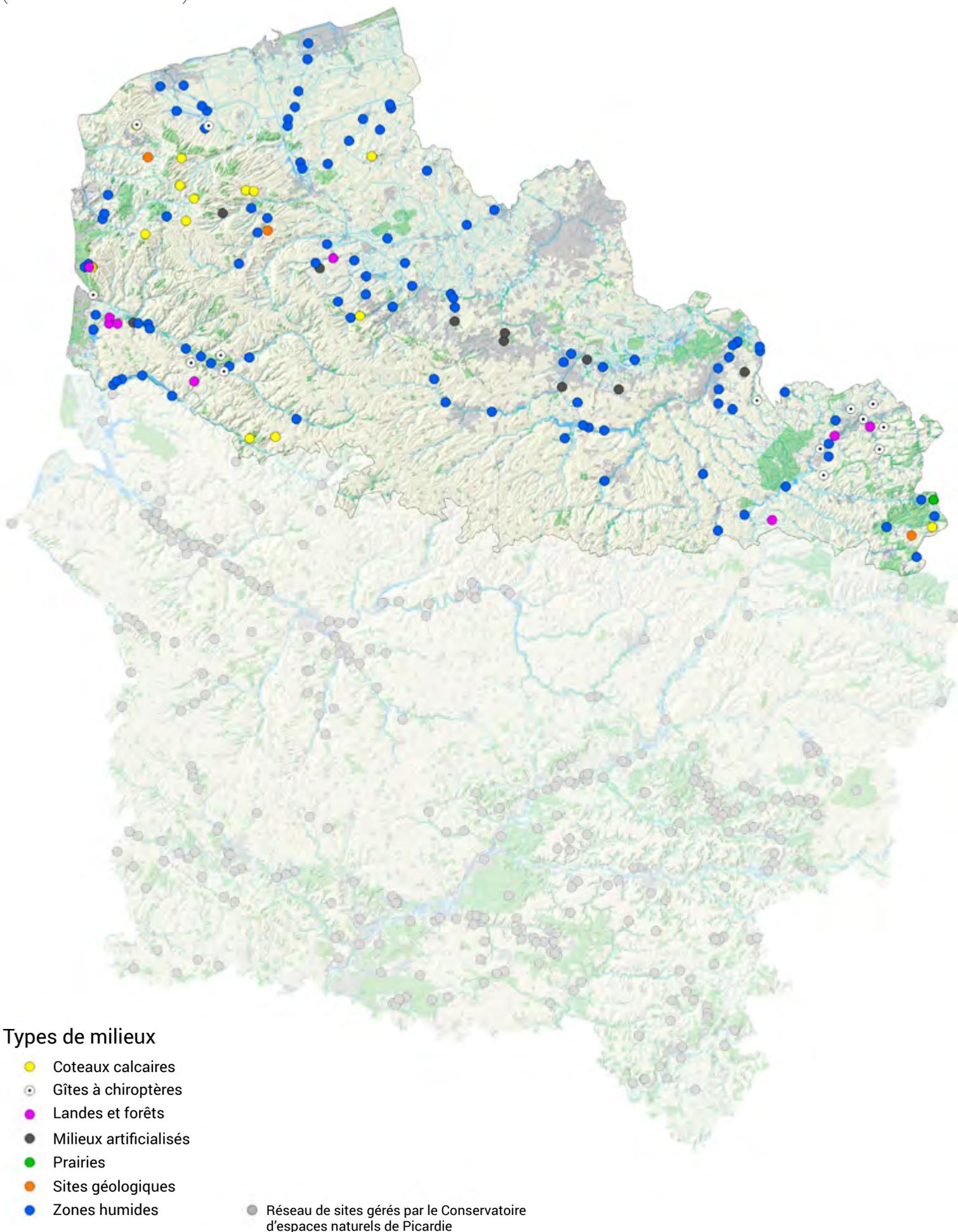
les principes de la future gouvernance du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et travaillé à la rédaction des statuts.

Les Assemblées générales se sont réunies concomitamment pour la 4^e année consécutive à Douai (Nord) en avril 2019 et ont été une nouvelle occasion d'échanges pour les membres, équipes et partenaires des deux associations. Une réunion commune des deux Conseils d'administration a eu lieu fin 2019 autour notamment du programme d'activité, du budget, du projet de traité de fusion et des projets de nouveaux statuts.

Dans ces différents cadres, et en continu au cours de l'année à travers les échanges entre Direction et Représentants du personnel, et avec l'appui de groupes de travail organisés par métiers ou thématiques, ont été préparés les nombreux chantiers pour une harmonisation des pratiques : organigramme cible et fiches de poste des Hauts-de-France, harmonisation salariale, projet d'accord de modulation du temps de travail, projet de règlement

du Conservatoire intérieur... Autant de dossiers bien avancés qui permettent de se projeter sereinement sur un fonctionnement harmonisé après la fusion effective. Diverses tâches organisationnelles sur les fonctionnements des services restent néanmoins en cours et demanderont d'être « mises à l'épreuve ». En parallèle, ce sont aussi de nouveaux outils de gestion qu'il faut déployer pour passer de 2 structures de moins de 50 salariés à une seule de près de 90 salariés.

Les sites d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, au sein du réseau des sites préservés par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France (au 31/12/2019)





CONNAÎTRE

Le suivi permanent de la biodiversité (faune, flore, habitats) et des paramètres abiotiques (qualité physico-chimique de l'eau, niveaux piézométriques...) est la condition nécessaire pour une réelle évaluation des mesures de protection et de gestion des habitats naturels. En contribuant directement à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel régional, le suivi scientifique des sites assure ainsi l'efficacité constante des interventions du Conservatoire d'espaces naturels sur le terrain et permet le développement des savoir-faire régionaux en matière de génie écologique et de conservation de la nature.

PARMI LES DÉCOUVERTES REMARQUABLES EN 2019



Grand Rhinolophe
(*Rhinolophus ferrumequinum*)
Espace Calmette à Camiers (62)



Grande douve
(*Ranunculus lingua*)
Marais de Beaumerie
Saint-Martin (62)



Renouée mineure
(*Persicaria minor*)
Ferme à Lunettes
(Sains-du-Nord, 59)



Bident radié (*Bidens radiata*)
Ferme à Lunettes (Sains-du-Nord, 59)

ÉVALUATION DES POTENTIALITÉS BIOLOGIQUES DES MARES À TRAVERS L'ÉTUDE DES COLÉOPTÈRES AQUATIQUES : L'ICOCAM

L'évaluation de l'intérêt écologique des mares et de leur état de conservation sont des problématiques récurrentes auxquelles sont confrontées les gestionnaires.

Outil de bio-indication, l'IcoCAM est constitué de quatre indices spécifiques permettant d'analyser la biodiversité des coléoptères aquatiques des mares. Par le calcul de l'IcoCAM (agrégation de quatre indices), les mares étudiées peuvent être représentées sur une échelle de valeur, allant de très faible potentiel biologique à très fort potentiel. Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et l'Association des Entomologistes de Picardie se sont associés pour établir ce référentiel sur le territoire du bassin Artois Picardie. Dans ce cadre, plus de soixante mares sont en cours d'échantillonnage, dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Les premiers résultats pour le Nord et le Pas-de-Calais sont très encourageants : plusieurs espèces nouvelles ou très rares à l'échelle du territoire d'étude ont été découvertes dont *Graphoderus zonatus*, *Haliplus fulvicollis*, *Helophorus nanus*, *Helophorus pumilio*, *Helophorus strigifrons* et *Hygrotes nigrolineatus*.



Hydroporus palustris © F. Nimal



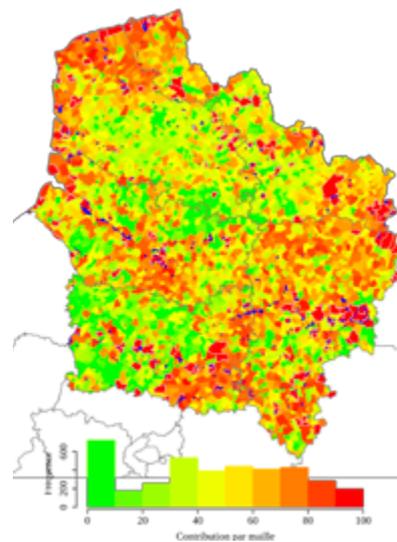
Dytiscus semisulcatus © D. Lohez

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE

Souhaitant adopter une stratégie « pro-active » sur la maîtrise foncière ou d'usage, les Conservatoires d'espaces naturels ont mis en oeuvre une méthode basée sur la détermination de « points-chauds de biodiversité » ou « zones d'irremplaçabilité ».

Cette analyse est permise grâce à l'utilisation d'un logiciel appelé MARXAN, développé pour aider à définir des stratégies de protection d'espaces naturels, sur la base de paramétrages incluant notamment la présence d'espèces particulières, en fonctions d'attributs comme le niveau de menace sur des listes rouges, la rareté, etc. Les Conservatoires d'espaces naturels ont défini comme objectif d'identifier, sur la base des connaissances actuelles, les zones prioritaires, puis en excluant les sites déjà protégés (et le patrimoine naturel hébergé), les priorités d'intervention. Afin de correspondre au mieux avec l'échelle d'action des Conservatoires d'espaces naturels, la maille de travail choisie est la commune. En lien avec le Conservatoire botanique national de Bailleul, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas-de-Calais et Picardie Nature, 2 602 944 données ont été analysées représentant 2 387 espèces : plantes vasculaires, oiseaux nicheurs, papillons de jours, libellules, mammifères, amphibiens, criquets et sauterelles, poissons, reptiles, bryophytes et mollusques relevant de la Directive Habitat-Faune-Flore ; sur une période allant de 2000 à 2017.

Le logiciel propose des combinaisons de communes permettant l'atteinte de paramètres fixés (basés sur les listes rouges de menace) et l'analyse est lancée 100 fois, ce qui donne 100 combinaisons de communes. À la fin, les communes sont classées par leur fréquence de présence dans ces 100 combinaisons et les communes apparaissant à chaque fois, sont dites « irremplaçables ».



Carte représentant le score des communes à l'issue des 100 combinaisons, plus la commune est rouge plus elle apparaît dans les combinaisons.



PROTÉGER

Terril de Germignies sud à Lallaing (59) © C. Lelong

La protection du patrimoine naturel régional repose sur un travail mené avec tous les acteurs locaux : communes, propriétaires privés, associations, usagers, organismes publics, collectivités territoriales et entreprises. L'objectif est de développer une action pérenne et partagée en faveur des espaces naturels. Au 31 décembre 2019, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 150 sites, ce qui représente une surface de 4867,69 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 117 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2804 hectares.

NOUVEAUX SITES D'INTERVENTION EN 2019

ACQUISITIONS FONCIÈRES

TOURBIÈRE ALCALINE DE MARCHIENNES (59) 25,89 HA
PRAIRIES D'EPPE-SAUVAGE (59) 1,16 HA
COTEAU DU MONT CAILLOU (62) 0,47 HA

NOUVELLES CONVENTIONS DE GESTION

PÂTURE À JONCS (62) 14,84 HA
GÎTES À CHIROPÈRES DE PONT-SUR-SAMBRE (59) 0,01 HA
MARAIS DE PERNES (62) 4,89 HA
MARAIS DE SOLESMES (59) 4,52 HA
PRAIRIE D'HURIONVILLE (62) 3,09 HA

NOUVELLES CONVENTIONS D'ASSISTANCE À LA GESTION

BOIS DE LA CLECIM (59) 14,92 HA
ZEC* DE FAMARS (59) 13,85 HA
ZEC* DE MARLY (59) 7,63 HA
ZEC* DU PRÉSEAU (59) 0,46 HA
ZONE HUMIDE D'ARNÈKE (59) 1,50 HA
BASSINS D'OUDEZEELE (59) 1,83 HA
PRAIRIES DU BOUDOIR (62) 6,84 HA
RIVES DE LA SELLE (59) 0,08 HA
ZAC* DE SAINT-LANDELIN (59) 4,47 HA
CHAMPS D'INONDATION CONTRÔLÉE DU SMAGE AA (62) 25,16 HA
ZONE HUMIDE D'OUBE-WIRQUIN (62) 1,98 HA
ZONE HUMIDE D'ASSINGHEM (62) 3,71 HA
MARLIÈRE DE FEIGNIES (59) 9,52 HA
BOIS AUX NAGEURS (59) 6,19 HA

ZEC* : ZONE D'EXPANSION DE CRUES
ZAC* : ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

Zone humide d'Assinghem (62) © Smage Aa



© B. Gallet

ACQUISITION PHARE EN 2019 : LA TOURBIÈRE ALCALINE DE MARCHIENNES (59)

La Tourbière de Marchiennes est un site majeur en terme de conservation du patrimoine naturel des tourbières alcalines en région.

Elle présente des éléments du patrimoine naturel tout à fait remarquables avec ses habitats naturels tourbeux accueillant notamment le Laiteron de marais (très rare en Nord Pas-de-Calais), ou encore la Grenouille des champs et le Butor étoilé tous deux en danger critique d'extinction sur les listes rouges régionales. Cette tourbière est située dans le Parc naturel Scarpe-Escaut à proximité d'autres sites remarquables de même nature comme la RNR de la Tourbière de Vred. Le site présente un niveau de fermeture (ligneux, cladiaies) élevé et mérite des travaux de restauration techniquement complexes et importants. Son acquisition, en décembre 2019, par le Conservatoire Nord Pas-de-Calais constitue la première action tangible du programme **Life Anthropofens** porté par le Conservatoire de Picardie et neuf autres partenaires. Le site est ainsi définitivement protégé et fera l'objet d'une restauration et d'une gestion écologique. Cette tourbière et l'espace naturel sensible du Département du Nord voisin, font l'objet d'un projet de classement en Réserve naturelle nationale qui devrait aboutir dans les mois à venir.

GESTION DU TERRIL DE GERMIGNIES SUD (LALLAING, 59)

Ce terril d'une centaine d'hectares, désormais identifié comme coeur de nature par Douaisis Agglo présente une diversité d'écosystèmes intéressante pour le territoire : lagunes, plans d'eau, talus rocheux, schistes nus, zones de colonisation préforestière et forestière.

On y retrouve de nombreuses espèces de faune et de flore dont la Saltique marquée (*Aelurillus v-insignitus*), petite araignée de la famille des araignées sauteuses (Salticidae) qui fréquente les zones ouvertes et les zones d'éboulis. Elle trouve sur le site de Germignies l'habitat qui lui convient parfaitement, au niveau des pentes ensoleillées et des pelouses thérophytiques. C'est le seul espace où cette espèce est connue en région.

En 2019, après deux ans de collaboration et la rédaction d'un plan de gestion écologique, le Conservatoire, la Commune de Lallaing et Douaisis Agglo ont décidé d'unir officiellement leurs efforts et de pérenniser la protection du site, à travers une convention pour la préservation de cet espace remarquable.



©L. Rousseaux

SITES NATURELS CONFORTÉS EN 2019

PÉRENNISATION DE L'INTERVENTION PAR BAIL

RNR DE L'ESCAUT RIVIÈRE (59) 60,87 HA

PÉRENNISATION DE L'INTERVENTION PAR CONVENTION DE GESTION

COTEAUX DU MONT DE QUELMES (62) 17,45 HA
LAGUNES DE FRESNES-SUR-ESCAUT (59) 61,74 HA
MARAIS DU PONT-SANS-PAREIL (62) 10,03 HA
COLOMBIER-VIRVAL (62) 46,60 HA
TERRIL DE GERMIGNIES SUD (59) 97,54 HA

EXTENSIONS DE SITES PAR ACQUISITION

RNR DES RIEZ DE NOEUX-LES-AUXI (62) 0,32 HA
RNR DES PRAIRIES DU VAL DE SAMBRE (59) 10,10 HA
RNR DES MONTS DE BAIVES (59) 3,31 HA

EXTENSIONS DE SITES PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE

RNR DE L'ESCAUT RIVIÈRE (59) 1,2 HA
MARAIS POURRI (62) 7,72 HA

EXTENSIONS DE SITES CONVENTION DE GESTION

BOIS DE LA LOUVIÈRE (62) 118,07 HA



GÉRER

Dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion, des programmes pluriannuels de travaux sont établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés. L'équipe technique assure notamment : la préparation et l'encadrement des chantiers professionnels ou bénévoles, l'installation et le suivi des programmes de pâturage, la maintenance des équipements, la surveillance régulière des sites et la réalisation de travaux de gestion et d'aménagements destinés à l'accueil.

PARMI LES OPÉRATIONS DE GESTION RÉALISÉES EN 2019...

EN INTERNE : PAR L'ÉQUIPE TECHNIQUE



© A. Theyry

Pose d'un parc de contention sur le site de l'Etang de la Galoperie (59)

EN EXTERNE : POUR L'ÉCONOMIE LOCALE



© A. Theyry

Pose de clôture par l'entreprise Forêts et Paysages pour la mise en place d'un pâturage sur les lagunes de Fresnes-sur-Escaut (59)

CONTRACTUALISATION AVEC LE MONDE AGRICOLE

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais engage localement de nombreux partenariats avec les agriculteurs locaux. L'association offre aux éleveurs des surfaces en herbe de qualité, milieu se raréfiant, pour l'alimentation de leur cheptel. Ces collaborations aboutissent à une complémentarité entre biodiversité et qualité des productions agricoles.

L'entretien des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels au moyen du pâturage ou de fauche est réalisé en lien avec des agriculteurs locaux. Ces espaces naturels possèdent alors une double vocation : agricole et environnementale. Ils offrent aux éleveurs un fourrage pour l'alimentation des herbivores qui en retour entretiennent les sites et permettent la conservation des milieux riches en biodiversité.

Au 31 décembre 2019, les espaces naturels gérés par le Conservatoire accueillent **49** exploitants agricoles en contrats d'entretien ou conventions de pâturage, trois exploitants en bail rural à clauses environnementales et un exploitant en convention de mise à disposition SAFER dont le cahier des charges est défini par le Conservatoire d'espaces naturels ; soit **53** exploitants en tout. L'action du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais a permis de restaurer une activité agricole sur **44** sites (18 dans le Nord et 26 dans le Pas-de-Calais).

327,77 hectares sont gérés par pâturage et **100,13** hectares par fauche ; soit un total de **427,90** hectares. En outre, **21** exploitants agricoles sont en fermage ou convention d'occupation précaire avec un tiers sur **16** sites gérés par le Conservatoire (dont un site dans le Nord) sur une surface de **120,95** hectares. Ce sont donc **548,85** hectares de superficie gérée par le Conservatoire qui sont occupés par **74** exploitants agricoles, pour une activité de fauche ou de pâturage sur **56** sites gérés (à noter qu'un même site peut être à la fois en fermage et en convention).

TÉMOIGNAGE DE GUILLAUME DEDOURGE : UN ÉLÉVEUR PARTENAIRE RÉCOMPENSÉ AU SALON DE L'AGRICULTURE EN 2019

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas de Calais se félicite du palmarès de Guillaume Dedourge et de Jekill, une Rouge flamande, ayant fini 2^e de sa catégorie au Salon de l'agriculture à Paris. Guillaume Dedourge fait pâturer ses vaches et s'occupe de la fauche sur deux sites gérés par le Conservatoire : le Marais de Vendin-lez-Béthune (62) et la Réserve naturelle régionale des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62).

«L'échange entre le Conservatoire d'espaces naturels et mon exploitation est un partenariat gagnant-gagnant qui permet d'allier la valorisation et la sauvegarde des espaces naturels tout en préservant une petite structure grâce à la mise à disposition, à titre gracieux, de pâtures et prés de fauche, sur un territoire où il est devenu difficile de trouver de nouvelles surfaces agricoles.»

Ces surfaces supplémentaires m'ont permis de développer la race locale Rouge Flamande en voie de disparition, race rentable, si lait et viande sont valorisés en direct. Les rendements de cette race rustique sont plus faibles mais le lait riche et la viande de qualité. Les sites naturels ont une productivité plus faible également mais largement compensée par des charges moindres (absence de loyer, temps de travail moindre, pas de produits phytosanitaires). Enfin, travailler avec le Conservatoire d'espaces naturels représente aujourd'hui un atout supplémentaire pour mon actuel passage progressif au système bio, mais c'est aussi une conviction personnelle dans ma démarche de qualité et de préservation de la biodiversité.»



VALORISER



Sortie thématique à la découverte de la Vipère péliade organisée sur les Landes du Moulinel (62) © Y. Cuenot

Le Conservatoire d'espaces naturels favorise l'accès du plus grand nombre au patrimoine préservé, dans le respect de son intégrité, dans un objectif de sensibilisation, de responsabilisation et de partage des connaissances. Parmi les sites d'intervention du Conservatoire présentant des potentialités pour l'ouverture au public (hors sites à chiroptères, industriels et privés), 41 écrans de nature sont aménagés avec des sentiers voire des équipements particuliers (sentiers tout public, piste VTT ou équestre, platelage, zones de pique-nique, observatoires, panneaux pédagogiques).



© E. Dewever

PARMI LES RENDEZ-VOUS NATURE EN 2019...



© P. Lecocq

Animation nocturne Fréquence Grenouille sur la RNR de Pantegnies (59)



© L. Caron

« Randonnée des orchidées » organisée à Acquin-Westbécourt (62)



© L. Caron

Escape game sur le thème de la biodiversité organisé à Wavrans-sur-l'Aa (62)



© L. Caron

Conférence-débat sur le thème des chauves-souris organisée à Lillers (62)



© L. Caron

■ SENSIBILISATION DES PUBLICS SCOLAIRES

Le Conservatoire d'espaces naturels dispose d'un Agrément de l'Académie de Lille. L'équipe pédagogique du Conservatoire propose des animations « clés en main » aux écoles. Les enseignants bénéficient ainsi d'un accompagnement constant dans la mise en place des projets d'éducation à la nature. La préparation des animations est réalisée en fonction des objectifs et des attentes des enseignants. Nos animateurs interviennent avec tout le matériel éducatif de découverte de la nature (boîtes loupes, filets, supports pédagogiques...), permettant ainsi la démonstration puis l'acquisition de nouvelles connaissances en suivant différentes approches. Les animations scolaires proposées par le Conservatoire d'espaces naturels s'articulent autour de 6 thèmes différents (en fonction des saisons et des attentes des écoles) ; ces animations sont réalisées en extérieur, sur des sites gérés par le Conservatoire, afin que les élèves soient en immersion au cœur de la nature.

■ « CITOYENS PAR NATURE » : POUR SENSIBILISER LES COMMUNES ET LEURS HABITANTS

Ces projets permettent de sensibiliser une population aux enjeux écologiques d'un territoire en lui apportant des connaissances, des compétences, un état d'esprit et des motivations qui lui permettront d'agir collectivement en faveur de son environnement. Ces projets favorisent aussi la création de lien social et intergénérationnel. Cela implique les habitants tout en valorisant les actions de la commune. Ces activités ludiques et utiles à la collectivité enrichissent la programmation socio-culturelle tout en créant les conditions favorables à la collaboration (services communaux, associations, écoles, habitants).

Deux thématiques sont proposées : les oiseaux ou alors les escargots et petites bêtes. Les habitants et les élèves scolarisés au sein de la commune partenaire sont ainsi initiés tout au long de l'année à la fabrication de nichoirs, de mangeoires pour les oiseaux, d'abris à insectes etc. Un temps fort est organisé en fin d'année pour réunir tous les participants autour de leurs créations.

PARMI LES PUBLICATIONS 2019



Collection de plaquettes de découverte de sites pour le grand public



Sortie nature sur le Terril de Germignies sud à Lallaing (59) © C. Lelong



ACCOMPAGNER

Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) © CEN

Afin de garantir la préservation durable du patrimoine naturel, notre association accompagne les politiques publiques au travers de missions scientifiques, techniques et pédagogiques. Entre autres, le Conservatoire d'espaces naturels prend part à l'actualisation de certains zonages d'inventaires. Il participe à la constitution du réseau européen Natura 2000. Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels accompagne des projets de développement des territoires et guide les collectivités dans leurs politiques d'aménagement.



■ NATURA 2000

En 2019, le Conservatoire d'espaces naturels est désigné animateur Natura 2000 pour 7 sites, 6 Zones Spéciales de Conservation et 1 Zone de Protection Spéciale pour une surface totale de 2300 ha :

- le Marais de Balançon (ZPS) ;
- les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) ;
- le Marais de la Grenouillère (ZSC) ;
- le Coteau de Dannes et de Camiers (ZSC) ;
- la Vallée de l'Authie (ZSC) ;
- les Prairies et Marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie (ZSC) ;
- Pelouses, bois, forêts neutrocalcicoles et système alluvial de la moyenne vallée de l'Authie (ZSC).

Un nouveau partenariat ambitieux pour la vallée de l'Authie

Fort de son implantation locale, avec de nombreux sites naturels gérés dans la vallée (6 espaces naturels dont 2 Réserves naturelles régionales) le Conservatoire d'espaces naturels s'est associé avec l'AMEVA (Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme) pour proposer une démarche d'animation commune de l'ensemble des sites Natura 2000 de la vallée de l'Authie.

Coteaux de Dannes Camiers (62) © G. Rey

■ ANIMER UN PLAN D' ACTIONS RÉGIONAL POUR LA GÉODIVERSITÉ

Ce plan d'actions vise à préserver le patrimoine géologique des Hauts-de-France.

Actions de connaissance

L'inventaire du patrimoine géologique recense, documente, évalue la valeur patrimoniale et le besoin de protection des sites et objets qui constituent le patrimoine géologique national. 20 fiches ont été rédigées ou modifiées en 2019 et validées régionalement. Elles illustrent les enjeux du Quaternaire de la Somme.

Actions de protection

En 2019, le département de la Somme a été choisi pour initier la prise d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope : enjeux importants (17 sites concernés) et menaces imminentes (remblaiement en cours ou programmés).

Actions de gestion

Le plan de gestion de la Coupe de l'Herpont (62) a été rédigé.

Actions de valorisation et de sensibilisation

Le Conservatoire organise des animations thématiques sur la géologie à destination du grand public et participe à des colloques pour les gestionnaires d'espaces naturels. En 2019, une exposition itinérante « Patrimoine géologique des Hauts-de-France » a été conçue ; celle-ci est mise à disposition des partenaires qui en font la demande.



Conçue pour valoriser le patrimoine géologique des Hauts-de-France, cette exposition illustre des sites régionaux emblématiques.



LIFE18/NAT/FR/000906

■ PROGRAMME LIFE Anthropofens

L'année 2019 a vu la concrétisation du travail important de montage du programme Life *Anthropofens* avec sa notification par l'Europe.

Un travail conséquent de montage et finalisation a été mené par les 10 partenaires du projet, sous l'égide du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, bénéficiaire coordinateur du projet. En fin d'année, les premiers comités techniques et de pilotage ont eu lieu pour le lancement du projet.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, ce programme concerne différentes actions notables :

- l'acquisition de la Tourbière de Marchiennes (59), site naturel d'enjeu majeur, pour 25 ha ;
- l'obtention des autorisations administratives pour la mise en œuvre du programme sur toute sa période ;
- le classement en zone spéciale de conservation du Marais de Villiers (Saint-Josse 62) ;
- l'étude écologique, hydrologique, pastorale et des travaux de restauration écologique importants sur plusieurs tourbières : Marais du Haut-Pont à Douriez (62), Marais de Roussent (62) et Marais de Villiers à Saint-Josse (62) ;
- la sensibilisation des publics et la communication autour du projet ;
- la gouvernance globale et le suivi administratif du projet.

Le montant global du projet entre 2019 et 2025 sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais s'élève à 1,9 millions d'euros.



Marais de Villiers (62) © CEN



DYNAMIQUE DE RÉSEAUX



Eristale sépulcrale © C. Seigneux

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est naturellement impliqué dans les échanges de savoir-faire régionaux, nationaux et européens. Il participe aux dynamiques de réseaux et de transmission des savoirs. Cette contribution se traduit notamment par : l'animation du Groupe Mares ; la participation au plan d'actions contre les espèces exotiques envahissantes ; l'animation du réseau régional des gestionnaires de réserves naturelles ; la contribution aux dynamiques de réseaux à l'échelle nationale (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France).

« SAUVONS NOS POLLINISATEURS » : PROJET INTERREG FRANCO-WALLON



SAPOLL

Plan d'actions transfrontalier en faveur des pollinisateurs sauvages

Le plan d'actions a été finalisé au premier semestre 2019 puis diffusé et présenté lors de quelques réunions et colloques. Des réflexions et des échanges ont été initiés pour animer et poursuivre ce travail à l'issue du programme SAPOLL dans les Hauts-de-France.

Amélioration de la connaissance des apoïdes de la région des Hauts-de-France

L'année 2019 a été mise à profit pour traiter l'ensemble des prélèvements effectués sur de nombreux sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre du programme. L'ensemble des spécimens collectés, préparés, étiquetés et déterminés ont été validés par un ensemble d'experts français et belges. Les données ont ensuite été intégrées dans la base de données du Conservatoire et des collections de références ont été constituées. Les plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire verront désormais apparaître des informations sur ce groupe d'insectes. Ce travail a permis l'élaboration d'une pré-liste des espèces apoïdes observées dans les Hauts-de-France.

Atlas des bourdons (genre *bombus*) de Belgique et du nord de la France

Le travail de rédaction de cet atlas a été coordonné par l'Université de Mons, avec le concours du Conservatoire d'espaces naturels, de Natuurpunt, de Natagora et de personnes ressources sur le sujet. Cet ouvrage richement illustré amène à la découverte des 31 espèces de bourdons de la région transfrontalière franco-belge (écologie, cartes de répartition). De plus, un important chapitre de recommandations pour la restauration des populations de bourdons a été proposé par les auteurs. Ce livre sera utile à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les bourdons, mais aussi aux naturalistes et gestionnaires d'espaces pour orienter leurs inventaires et actions de conservation.

Clé d'identification des syrphes

Une clef d'identification des 88 genres de diptères *Microdontidae* et *Syrphidae* d'Europe occidentale a été pilotée par le Conservatoire. Les auteurs, experts européens reconnus, ont produit une série d'illustrations originales et la clef a fait l'objet de tests et d'échanges, avec les réseaux de bénévoles et l'atelier Syrphes de Réserves naturelles de France. Cette clef permet de séparer tous les genres de ces familles de diptères, sur la base de critères morphologiques.



sapoll.eu



© B. Gallet



ANIMER LE GROUPE MARES

Toutes les structures régionales initiant des projets autour de la mare peuvent rejoindre le Groupe Mares animé par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France. À ce jour, plus de 135 structures sont régulièrement invitées aux réunions du Groupe Mares afin d'apporter leur contribution au développement de projets collectifs (associations, collectivités, institutions, entreprises d'insertion, entreprises privées).

LANCEMENT DU LABEL « MARES REMARQUABLES »

En 2019, le Groupe Mares a lancé un label afin de distinguer les mares remarquables présentes en région. Il s'agit d'un projet associant de nombreux partenaires régionaux, au travers notamment du jury de sélection.

Le label « **Mares remarquables** » est ouvert à toutes les structures, ou personnes, souhaitant valoriser leurs mares. Cette première année est un succès avec la réception de 17 candidatures, donnant lieu à 7 labellisations effectives. Les dossiers récompensés ont été portés par 2 associations locales, 1 particulier et 4 communes. Le « *Coup de coeur* » du jury a été décerné à la commune de Gravelines pour sa réhabilitation d'une ancienne mare de ferme en mare pédagogique.

Les participants n'ayant pas obtenu le label ont reçu un courrier leur prodiguant des conseils dans le but d'améliorer la gestion de leurs mares.

Le label « **Mares remarquables** » permet également d'intégrer de nouvelles mares à l'outil de recensement mis en ligne par le Groupe Mares en 2018. Ainsi, la connaissance sur la répartition des mares régionales continue de progresser.



groupemares.org



VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, le 4 mai 2019 à Douai (59) © CEN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnaire de l'association. Il rassemble des spécialistes comme des passionnés, de la nature et de l'environnement. Chaque année, le Conseil d'administration élit en son sein les membres du bureau : Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire. Le Président représente le Conservatoire d'espaces naturels dans tous les actes de la vie civile. Il est chargé de l'exécution des décisions du Conseil d'administration qu'il convoque au moins deux fois par an.

LES MEMBRES DU BUREAU AU 31/12/2019



LUC BARBIER

PRÉSIDENT



CLAUDINE JOALLAND

VICE-PRÉSIDENTE



PHILIPPE JULVE

VICE-PRÉSIDENT



JACQUES ROUGE

SECRÉTAIRE



CELINE FONTAINE

TRÉSORIÈRE

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Garant de la rigueur scientifique, le Conseil scientifique oriente et valide le mode de gestion des sites naturels, en lien avec le Conseil d'administration. Il évalue également la pertinence des actions menées. Il est composé de personnes désignées, pour leurs compétences scientifiques reconnues en région et pour l'intérêt qu'elles manifestent, tant pour la préservation des milieux naturels que pour les actions du Conservatoire.

LES ADHÉRENTS

L'action du Conservatoire d'espaces naturels est avant tout une action citoyenne. Les 534 adhérents de l'association témoignent ainsi de leur engagement citoyen, en soutenant les actions de sauvegarde de la faune, de la flore et des paysages, mises en oeuvre par le Conservatoire. Les adhérents orientent la politique du Conservatoire, en élisant le Conseil d'administration et en validant le rapport d'activités de l'association présenté au cours de l'Assemblée générale.

LES CONSERVATEURS BÉNÉVOLES

Spécificité des Conservatoires d'espaces naturels en France, les Conservateurs bénévoles remplissent un rôle essentiel au sein de l'association puisqu'ils sont des relais locaux sur les sites. Tout adhérent peut proposer sa candidature au Président, par le biais de l'équipe permanente. Lorsque le CA agréé une candidature, un « contrat » est établi, formalisant les engagements respectifs entre le Conservatoire d'espaces naturels et le Conservateur bénévole.

PARMI LES TEMPS FORTS DE LA VIE ASSOCIATIVE EN 2019



Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, le 04/05/2019 à Douai (59)



Conseil d'administration commun des Conservatoires, le 23/11/2019 à Arras (62).



Rencontre adhérents organisée le 13/07/2019 sur le site des coteaux de Dannes Camiers (62)



Chantier de récolte de baies de genévriers à Villers-sous-Ailly - Bouchon (80), avec des adhérents le 20/10/2019.



Journée des Conservateurs bénévoles le 09/07/2019 sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)



Conservateur bénévole mobilisé à l'occasion des «Portes ouvertes» du Conservatoire le 28/09/2019 à Lillers (62)

RAPPORT FINANCIER 2019

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2019 et traduits dans les comptes financiers et de gestion. Les comptes de cet exercice 2019 se soldent par un résultat positif de **75 034,38 €**.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Les Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont poursuivi leurs travaux en vue de la fusion des deux associations conformément aux décisions prises par leurs Assemblées générales du 20 octobre 2018. En outre, l'année 2019 a vu la mise en route du XI^e programme de l'Agence de l'eau Artois Picardie avec un renforcement significatif du partenariat d'environ **300 K€**. Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais est également opérateur pour un budget global de **2 M€** d'un grand programme sur 6 ans « LIFE *Anthropofens* » pour la restauration de marais tourbeux alcalins. L'impact sur les conventionnements en 2019 est d'environ **700 K€**.

BILAN COMPTABLE 2019

| ACTIF | 2018 | 2019 | Variation 2019/2018 | PASSIF | 2018 | 2019 | Variation 2019/2018 |
|-------------------------------|---------------|---------------|------------------------|---|---------------|---------------|------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 21 581,58 | 17 567,68 | -4 013,90 | Fonds associatif | 617 671,08 | 645 864,23 | 28 193,15 |
| Immobilisations corporelles | 7 989 999,20 | 8 654 805,37 | 664 806,17 | Report à nouveau | | | 0,00 |
| Immobilisations financières | 3 936,05 | 3 936,05 | 0,00 | Résultat de l'exercice | 49 512,96 | 75 034,38 | 25 521,42 |
| Actif immobilisé | 8 015 516,83 | 8 676 309,10 | 660 792,27 | Subventions d'investissement | 7 327 688,58 | 8 007 876,51 | 680 187,93 |
| | | | | Autres fonds propres | 227 041,40 | 248 361,21 | 21 319,81 |
| | | | | Fonds propres | 8 221 914,02 | 8 977 136,33 | 755 222,31 |
| Stocks | | | 0,00 | Provision pour risques et charges | | 10 000,00 | 10 000,00 |
| Créances | 2 530 563,82 | 4 257 166,76 | 1 726 602,94 | Emprunts et dettes auprès des établissements financiers | 1 061 411,21 | 618 270,50 | -443 140,71 |
| Disponibilités financières | 532 055,75 | 631 434,01 | 99 378,26 | Partenaires avances | | | 0,00 |
| Charges constatées d'avance | 7 633,56 | 7 462,72 | -170,84 | Dettes fournisseurs | 148 804,82 | 834 069,64 | 685 264,82 |
| | | | | Dettes fiscales et sociales | 276 133,27 | 222 813,30 | -53 319,97 |
| | | | | Autres dettes | 28 679,72 | 0,00 | -28 679,72 |
| Actif circulant | 3 070 253,13 | 4 896 063,49 | 1 825 810,36 | Produits constatés d'avance | 1 348 826,92 | 2 910 082,82 | 1 561 255,90 |
| Total général | 11 085 769,96 | 13 572 372,59 | | Dettes | 2 863 855,94 | 4 585 236,26 | 1 721 380,32 |
| | | | | Total général | 11 085 769,96 | 13 572 372,59 | |

Deux éléments significatifs justifient les variations de poste.

L'acquisition de la Tourbière de Marchiennes pour **643 360,00 €** qui explique l'augmentation de l'actif immobilisé **660 792,27 €** et que l'on retrouve dans les dettes fournisseurs pour l'essentiel de la variation de **+ 685 264,82 €**.

À l'actif les créances, représentant le niveau des partenariats financiers qui nous sont dus, augmentent de **1 726 602,94 €**. Cette hausse s'explique principalement par le « LIFE *Anthropofens* » pour **695 544,03 €** et par la convention triennale de l'Agence de l'eau Artois Picardie pour **1 119 600,00 €** compte tenu du versement d'un premier acompte. D'autres postes de créances ont baissé. En contrepartie la plupart des opérations de ces partenariats n'étant pas encore réalisées on retrouve au passif dans les produits constatés d'avance l'Agence de l'eau Artois Picardie pour **1 545 598,33 €** expliquant la variation de **1 561 255,90 €** et d'autre part la variation dans les fonds propres de **680 187,93 €** concernant essentiellement l'opération Marchiennes.

PARTENARIATS FINANCIERS 2019 :

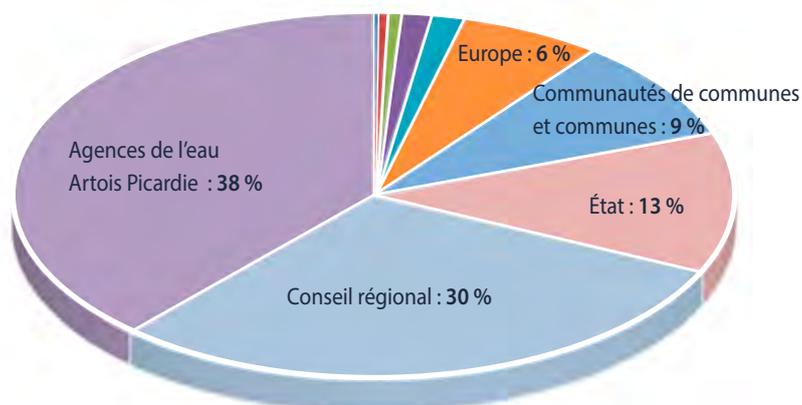
2 622 659,25 €

Les partenariats financiers augmentent de **162 092,64 €** et s'établissent à **2 622 659,25 €**.

Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois Picardie (**38 %**) en forte augmentation de **281,6 K€**, le Conseil régional (**30 %**) en augmentation de **26 K€**, l'État (**13 %**) en baisse de **- 66,4 K€**, les Communautés de communes (**9 %**) en baisse de **- 10,1 K€** et l'Europe (**6 %**) malgré une baisse d'environ **- 100,8 K€**.

À ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la consommation des subventions d'investissement pour **163 771,69 €** et à la gestion de la structure pour **69 911,08 €**.

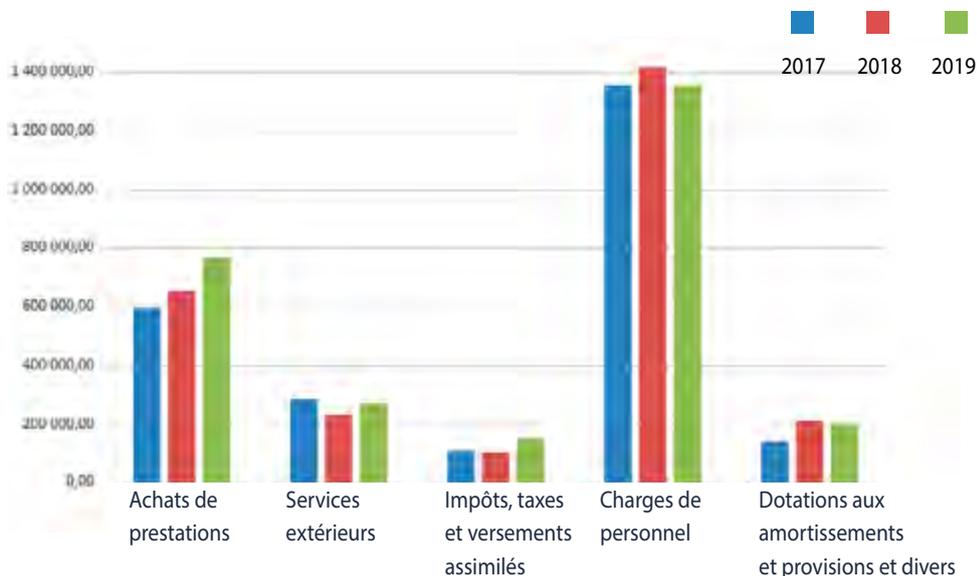
Conseil départemental du Nord : **0,2%** | Agence de l'eau Seine-Normandie : **0,5%** | Conseil départemental du Pas-de-Calais : **1 %** | Entreprises et autres privés : **1 %** | Autres structures publiques : **2 %**



CHARGES D'EXPLOITATION 2019 : 2 756 627 65 €

Les charges d'exploitation augmentent de **124 863,78 €** et s'établissent à **2 756 627 65 €**. L'augmentation est essentiellement due à un accroissement des activités avec des prestations études et travaux supérieures de **111,1 K€**. Notons que les charges de personnel baissent de **- 62,2 K€** essentiellement en raison des charges sociales - **54,4 K€**. Cette baisse est partiellement comblée par la hausse des impôts et taxes **45,9 k€** dont **38,1 K€** liés à la taxe sur les salaires.

Les dotations aux amortissements et provisions sont stables.



BÉNÉVOLAT

La contribution des bénévoles représente **3 407 heures** dont **703 heures** au titre du fonctionnement de la structure et **2 704 heures** pour les activités de terrain ; soit **1,7 équivalents temps plein** ou **347 jours d'interventions**. La valorisation du bénévolat représente **42 529 €** soit **1,49 %** du budget du Conservatoire. Ce volume est en progression de **15,5 %** par rapport à 2018.

INVESTISSEMENTS

Hormis l'acquisition de la Tourbière de Marchiennes pour environ **643 360,00 €** dans le cadre du LIFE, il n'y a pas eu d'autres investissements notables en 2019.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers sont en baisse régulière depuis trois ans et s'élèvent à **21 900,42 €**.

CONCLUSION

Le résultat d'exploitation s'élève à **99 714,37 €** sur lequel s'impute le résultat financier de **- 21 234,75 €** et le résultat exceptionnel de **- 3 445,24 €** pour former le résultat net comptable de **75 034,38 €**.

Ces chiffres témoignent d'une bonne gestion des activités. Pour 2020, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à **7 263 559 €** dont **3 007 524 €** pour les activités Nord Pas-de-Calais. Le budget global intégrant tous les grands programmes s'élève à **11 938 429 €** reflétant la poursuite du développement de l'association et le renforcement de ses partenariats au moment de la fusion des deux Conservatoires en Hauts-de-France.

COMPTE DE RÉSULTAT

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 51 223,03 | 71 801,45 | 99 714,37 |
| RÉSULTAT FINANCIER | - 24 143,15 | - 25 002,02 | - 21 234,75 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 149,87 | 2713,53 | - 3445,24 |
| IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS NON LUCRATIVES | | | |
| RÉSULTAT NET COMPTABLE | 27 229,75 | 49 512,96 | 75 034,38 |

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Mesdames, Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2019 d'une valeur de **75 034,38 €** :

- affectation au « Fonds associatif » 18 343,02 € ;
- affectation au projet associatif « Réserve pour projet associatif » 12 152,36 € ;
- affectation au projet associatif « Réserve cofinancement de projets » 15 000,00 € ;
- affectation au projet associatif « Adaptation des postes de travail » 15 000,00 € ;
- affectation au projet associatif « Acquisition de terrain MAROILLES » 4 539,00 € ;
- affectation au projet associatif « Réparations et entretien des locaux » 10 000,00 €.



Afin de garantir son sérieux et d'agir en permanence pour le respect de l'environnement, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais s'est lancé depuis 2012 dans une démarche de certification EMAS (*Eco-Management and Audit Scheme*). Il s'agit d'un système de management environnemental dont le but est de mettre en oeuvre des moyens pour maîtriser l'impact des actions du Conservatoire sur l'environnement. Les résultats de cette politique éco-responsable sont communiqués annuellement dans un souci de transparence et d'exemplarité.



Document imprimé par
« DB PRINT NORD »
certifié Imprim'Vert®

Bâtiment éco-responsable du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais à Lillers (62) © studiovdm.com



CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais
160 rue Achille Fanien - ZA de la Haye
62190 Lillers



03 21 54 75 00



accueil@cen-npdc.org



Site web : www.cen-npdc.org
Blog : citoyen-de-la-nature.fr



Conservatoire d'espaces naturels
du Nord et du Pas-de-Calais



Le Conservatoire est membre de :



Principaux partenaires financiers :

